

Aujourd'hui on parle d'évaluation des risques de manière préventive

1. Qu'est-ce que l'évaluation des risques de manières préventive ?

En mars 2022, la HAS a publié un référentiel national avec des **critères objectifs et communs** à tous les ESSMS en France. Ce socle commun permet d'avoir une **évaluation objective, basée sur les mêmes exigences pour tous**, afin de mesurer la qualité de l'accompagnement.

Pour les risques c'est la même logique !

La HAS est venue cadrer, dans sa fiche la cotation "non concerné" du 09 décembre 2025, l'évaluation des risques : "les ESSMS (...) sont tenus de procéder à l'évaluation des risques dans le cadre de la co-construction et de la personnalisation du projet d'accompagnement."

Ainsi un ESSMS **doit analyser et prévenir l'ensemble des risques** auxquels une personne accompagnée est potentiellement exposée (perte d'autonomie, dénutrition, harcèlement ou abus de faiblesse, radicalisation ou prosélytisme, etc.) et lui **apporter la totalité des informations qui lui permettent d'exercer son libre choix** sur les différentes facettes de l'accompagnement proposé.

Ça veut dire que **TOUS les établissements et services doivent évaluer préventivement ces risques** pour être prêts en cas de suspicion ou de survenue, même si à première vue le risque semble éloigné ; **on ne peut pas côté "non concerné"**.

Néanmoins, si à l'issue de l'évaluation, une absence du risque est identifiée, les éléments d'évaluation relatifs à l'adaptation et à la mise en œuvre du projet d'accompagnement au regard de ce risque peuvent être cotés NC.

Donc j'évalue le risque pour savoir s'il y a risque !

2. **Quels risques sont concernés ?**

Parmi les risques à investiguer, on retrouve :

Risque de fugue (chez l'enfant) / disparition (chez l'adulte)

Risque lié aux addictions et conduites à risques

Risque liés aux chutes

Risque de dénutrition / malnutrition / troubles de la déglutition

Risques liés à la sexualité

Risque de harcèlement / d'abus de faiblesse

Risque de radicalisation / prosélytisme

Flash Critère

3. **Comment effectuer cette évaluation des risques ?**

Observation = un début... mais pas suffisant

Souvent, les professionnels indiquent évaluer les risques en s'appuyant sur leurs observations. Oui, l'observation est une première étape, mais sans traçabilité ni critères communs, elle ne suffit pas; elle reste subjective et insuffisante.

- ✗ Pas de preuves formelles,
- ✗ Pas de suivi collectif,
- ✗ Pas d'éléments solides pour l'évaluateur.

POUR GARANTIR UNE ÉVALUATION OBJECTIVE, IL EST INDISPENSABLE QUE TOUS S'APPUIENT SUR LES MÊMES CRITÈRES PARTAGÉS ET FORMALISÉS, ET QU'ILS ASSURENT UN SUIVI ET UNE PREUVE DE CETTE DÉMARCHÉ.

Une évaluation doit être coconstruite et tracée

Les professionnels doivent :

- Évaluer les risques en équipe (critères communs)
- **ET** avec la personne accompagnée,

Si risque identifié :

- Intégrer cette analyse dans le projet d'accompagnement en déclinant les actions mises en place face au risque concerné,
- Déterminer et mobiliser les moyens adaptés (humains, matériels...) pour limiter ou prévenir ce risque.

Flash Critère

4. **À retenir pour le terrain / en évaluation**

Questions possibles en entretien

- Comment identifiez-vous ce risque ?
- Quel outil utilisez-vous ?
- Comment associez-vous la personne ?
- Quelles actions mettez-vous en place en prévention ?
- Quels moyens mobilisez-vous pour mettre en œuvre le projet de la personne ?

Consultation documentaire possible

- Outils/formulaires/grilles d'évaluation des risques,
- Procédures et protocoles internes,
- Comptes-rendus de réunions d'équipe,
- Projets d'accompagnement,
- Liste et coordonnées des partenaires mobilisables (ex. : CSAPA, CAARUD, addictologue, équipe mobile, psychologue, associations spécialisées, CMP, planning familial, nutritionniste, ergothérapeute, psychomotricien, gendarmerie, service de prévention radicalisation, etc.)

5. **Astuce pratique pour votre autoévaluation ou en évaluation**

Dans la grille HAS, la logique est toujours la même pour chaque risque :

➡ **Évaluer** ➡ **Coconstruire** ➡ **Mobiliser**

Gagnez du temps :

Énoncez-les une seule fois en début d'investigation de la thématique, puis énumérez simplement les risques concernés.